

Les Bressanes à Chabanon

Conditions générales de réservation / location

1 – Réservation

Les réservations peuvent être faites par courrier, téléphone ou Internet aux adresses et numéros précisés sur nos plaquettes ou sur le site www.lesbressanes.com. Afin de satisfaire au mieux les demandes, il est recommandé de formuler les demandes de manière aussi précise que possible : nombre de personnes, nombre d'enfants, prestations complémentaires éventuelles. Lors des demandes de réservation l'option prise doit être confirmée par un règlement d'acompte dans un délai de huit jours par chèque ou « Paypal »® Dans le cas d'une réservation intervenant moins de quinze jours à l'avance ce délai est ramené à trois jours. Dans le cas d'une réservation de dernière minute le règlement intégral de la location doit être fait lors de la réservation.

2 – Acompte

Les réservations ne sont effectives qu'après réception du règlement d'un acompte de 20% du montant total de la réservation. Toute réservation donne lieu à l'établissement d'un contrat précisant les dates de séjour, le prix, la description du bien loué, les éventuelles prestations complémentaires et les conditions d'annulation. Il est possible de souscrire une assurance annulation auprès de « Assurial » -voir détails sur notre site Internet à la rubrique « tarifs » (montant maximum 4% du prix du séjour) - cette assurance couvrant également les frais d'annulation des prestations telles que cours de ski....

3- Solde

Le solde doit être réglé au plus tard huit jours avant la date de début de séjour. Dans le cas d'une réservation intervenant moins de huit jours avant le début du séjour le règlement intégral de la location doit être fait lors de la réservation.

4-Arrivées

Sauf dispositions particulières les arrivées se font à partir de 16heures. Pour les locations des week-end les arrivées en soirée sont possibles, dès lors que le client le précise, afin que nous prenions les dispositions nécessaires pour la remise des clefs.

5-Dépôt de garantie (caution)

Lors de la remise des clefs, de l'inventaire et de l'état des lieux, un dépôt de garantie de 200€ (par logement) est demandé au client (sous forme de 2 chèques : 40€ pour le nettoyage et 160€ en garantie d'éventuelles dégradations). L'état des lieux et l'inventaire devront être contrôlés par le client, et toute modification ou anomalie constatée dans le document fourni devra être signalée dans les 24h suivant l'arrivée. Les locataires sont priés de disposer des biens loués en respectant l'intégrité des lieux et la tranquillité des résidences. Nous garantissons que le ménage est fait avant l'arrivée dans les lieux, cependant le nettoyage des locaux est à la charge du client pendant la période de location et avant son départ. Dans le cas où le ménage ne serait pas effectué, le dépôt de garantie de 40€ sera retenu.

6- Départs

En dehors des locations week-end les départs se font avant 10h le matin du jour du départ. Si tel n'est pas le cas, une journée de séjour supplémentaire sera facturée sur la base du tarif très haute saison.

7-Limite d'occupation des locations

L'occupation des locaux est limitée à la capacité indiquée dans nos descriptifs et sur le contrat de location, tout dépassement constaté à l'arrivée des locataires ou pendant le séjour donnera lieu à une facturation supplémentaire égale au préjudice subi.

8-Interruption de séjour ou arrivée différée

En cas d'arrivée différée ou d'interruption de séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement ; si une assurance a été souscrite par le locataire, il lui reviendra de s'en remettre à ce contrat.

9-Restitution du dépôt de garantie

Les cautions sont remises le jour du départ. Toutes les différences constatées à l'état des lieux et à l'inventaire remis à l'arrivée seront facturées au client si aucune contestation n'est faite par celui-ci dans les 24h suivant la remise des clefs. Les biens loués doivent être rendus propres et rangés. Le non respect de cette clause expose le client au paiement des frais engagés pour y remédier.

10-Prix

Les prix mentionnés sur nos dépliants et notre site internet sont fermes et non négociables. Aucune remise ne sera accordée au titre d'une promotion en cours, dans le cas d'une réservation faite dans une période précédant la promotion et ce, à un tarif moins avantageux.

11-Interruption de services

Nous ne saurions être tenus pour responsable en cas de panne ou interruption de service tels que fourniture d'électricité, eau, ascenseur, remontées mécaniques, routes, défaut ou surplus d'enneigement...

12-Tabac

L'ensemble de nos locations est non fumeur, il est expressément demandé aux locataires de respecter cette consigne, tout manquement à cette obligation fera l'objet d'une facturation des frais de nettoyage et de désodorisation correspondants.

13-Animaux

Pour des raisons évidentes d'hygiène les animaux ne sont pas admis dans les locations.

14-Evénements locaux

Nous ne pouvons être tenus au courant de tous les événements et travaux intervenant sur le territoire de la commune. Les travaux en cours (particuliers ou publics) ne sauraient entraîner de demandes de dédommagement ou de remise du montant de la location.

15-Séjours en dehors des « hautes saisons »

En dehors des saisons à forte fréquentation touristiques certaines activités ou animations ne sont pas assurées, nous nous efforçons de tenir informés les clients des calendriers d'activités, les informations fournies ne le sont qu'à titre indicatif et n'engagent pas notre responsabilité.

16-Litiges

En cas de contestation ou de litige n'ayant pu trouver une issue amiable, seul le tribunal de commerce de Aix en Provence est compétent.